

<http://www.snetap-fsu.fr/BTS-maritime-courrier.html>



BTS maritime : courrier intersyndical à la Directrice des Affaires maritimes

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : dimanche 15 septembre 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

**Personnels et Enseignants
des Lycées Maritimes**

**À Mme Régine BREHIER
Directrice des Affaires Maritimes**

Objet : Participation aux groupes de travail sur les [BTS](#) Maritimes.

Madame la directrice,

Après avoir participé à plus de 6 mois de réflexion au sein des différents groupes de travail et du comité spécialisé de la formation professionnelle maritime, l'intersyndicale [CFDT/SNETAP-FSU](#) confirme son attachement aux deux propositions de BTS Maritimes pourvus de prérogatives [STCW](#) et devant aboutir au niveau du diplôme d'Officier chef de Quart (passerelle et machine) et cela pour réaliser la continuité entre l'enseignement secondaire maritime et l'[ENSM](#). Elles ont été plusieurs fois exposées lors des réunions de groupes de travail qui se sont tenues fin 2012 et 2013.

Pourtant, ces propositions ont été quasiment ignorées y compris dans la rédaction des compte rendus réalisés par l'administration et dans la présentation faite au [CSFPM](#). Ces [BTSM](#) sont pourtant soutenus par l'Union Fédérale Maritime CFDT et le Syndicat Maritime CFDT Bretagne-Océans.

Vous avez dit au dernier CSFPM que l'on ne devait pas se « louper » sur le type de BTS à créer et que la bonne employabilité devait être ici la priorité ; mais au-delà de ce seul critère, nous pensons également que l'institution doit proposer aux candidats marins des cursus universitaires modernisés et non des schémas archaïques pour que le marin soit enfin considéré comme un citoyen à part entière.

Aussi, la question de la participation de l'intersyndicale CFDT/SNETAP-FSU (syndicats largement majoritaires dans le corps enseignants) aux nouvelles réunions de travail sur la création de ces BTSM se pose.

Cette participation sera conditionnée à l'avenir par la prise en compte réelle de nos propositions. Nous participerons donc à la première réunion de septembre, et aviserons pour les suivantes.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos respectueuses salutations,

Le 7 juillet 2013,

Pour la CFDT,
Le Secrétaire national : François Yvon

Pour le SNETAP-FSU,
Le responsable national : André Blanchard